



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la 1^{re} séance de l'année 2023-2024 du
conseil d'établissement de l'école Daigneau
18 septembre 2023 à 18h30

Sont présentes: MMES Véronique Lefebvre,
Chantal Chevalier,
Sophie De Blois,
Annie Desroches,
Sandrine Jacquin Dit Pigeon,
Magalie Thériault,
Aline Touma,
Karine Benoît,
Marie-Ève Poirier,
Érica Lewin,
Audrée Poirier
M. Kaven Riel
Julie Leblanc
Chantal Deslauriers.

Sont absentes : MMES
Chantale Pelletier
Jacinthe Dodier

- 1. Ouverture de la réunion :**
Lecture de l'article 71
- 2. Adoption de l'ordre du jour :**
Adopté par Mme Chantal Chevalier, appuyé par Mme Marie-Ève Poirier
Résolution 23-24-402
- 3. Questions du public :**
Aucune
- 4. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2023 :**
Adopté par Mme Sophie De Blois appuyé par Mme Magalie Thériault
Résolution 23-24-403

5. **Adoption des règles de régie interne pour l'année 23-24 (art.67)**
 Mme Chantal Deslauriers explique les règles de régie interne.
 a) **Dates de réunion : 18 septembre, 24 octobre, 21 novembre, 23 janvier, 26 mars, 23 avril, 21 mai, 11 juin.**
Adopté par Mme Aline Touma appuyé par Mme Karine Benoît
Résolution 23-24-404
6. **Élection aux fonctions internes (art. 56)**
 a) **Présidence Mme Aline Touma est proposée par Mme Magalie Thériault adopté à l'unanimité.**
 b) **Vice-présidence Mme Marie-Ève Poirier est proposée par Mme Chantal Chevalier adopté à l'unanimité**
 c) **Nomination des membres de la communauté (art. 42-5) Mme Chantal Pelletier proposée par Mme Chantal Deslauriers, adopté à l'unanimité**
 d) **Mécanismes de dénonciation d'intérêts (art. 70) Fait en début de rencontre**
 e) **Formation obligatoire aux membres Mme Chantal Deslauriers enverra le lien pour visionner les capsules de formation.**
Résolution 23-24-405
7. **Questions financières**
 a) **Nouvelle réglementation pour la tarification des SDG**
 Mme Annie Desroches présente la mise à jour des montants des élèves réguliers à 9,20\$, pour les élèves sporadiques, 3,05\$/heure, 4,30\$ pour un matin, 3,95\$ pour le midi et 8,95\$ pour le soir pour un maximum de 17,20\$ pour la journée. On propose que le montant maximal pour une journée complète soit 15,00\$.
 Pour la surveillance du midi, on peut maintenir le tarif de 1,75\$ pour cette année encore.
 Pour les journées pédagogiques nous devons augmenter le tarif à 15,75\$.
 Le repas chaud de la cafétéria augmente à 6,35\$
Adopté par Mme Karine Benoît et appuyé par Mme Chantal Chevalier
Résolution 23-24-406
- b) Activités parascolaires**
 Chantal présente les activités parascolaires pour l'année 23-24. Sur l'heure du dîner, les activités seront gratuites sauf pour la chorale et le band (achat d'un chandail et frais du spectacle, la proposition serait de 40\$ pour ceux qui n'ont pas de chandail et 15\$ pour ceux qui ont déjà leur chandail).
 À 15h15, il y aura la possibilité d'offrir une activité par soir du lundi au vendredi, payantes. Voici les coûts liés aux activités. N.B. Celles-ci doivent être confirmées avec les organisateurs.
Lundi : effervdance : préscolaire à 6^e année : 10 semaines X 14,00\$
Mardi : Neurones atomiques : Préscolaire à 6^e année : 8 semaines X20,63\$
Mercredi : Karaté Kenpo : Préscolaire à 4^e année : 10 semaines X7,00\$+achat d'un chandail 20\$.
Jeudi : Intelfun anglais : Préscolaire à 6^e année : 10 semaines X 15,00\$

On suggère d'informer les parents que des activités gratuites seront offertes plus tard dans l'année sur l'heure du dîner. On est à l'essai, nous verrons l'ampleur du projet et nous nous réajusterons.

Présentation du document de la formation canadienne de la croix (gardien averti et secourisme) qui veulent offrir les formations à l'école (coût rattaché à l'activité)

Proposition d'aller de l'avant avec toutes les activités : Mme De Blois

Approuvé par Mme Aline Touma appuyé par Mme Karine Benoît

Résolution 23-24-407

8. Questions éducatives :

a) Normes et modalités

Mme Chantal Deslauriers présente les normes et modalités pour l'année 23-24 en précisant que nous n'avons pas reçu l'instruction annuelle. Nous attendons l'information concernant le % attribué aux examens du MEES des 4^e et 6^e, ainsi que les modalités d'évaluation pour le nouveau programme CCQ mis en place au 1^{er} cycle et en 5^e année.

b) Rapport Annuel

Mme Chantal Deslauriers présente le rapport annuel qui sera déposé sur le site de l'école après son approbation.

Adopté Mme Aline Touma appuyé par Marie-Ève Poirier

Résolution 23-24-408

9. Questions générales :

10. Levée de l'assemblée :

Mme Karine Benoît lève l'assemblée à 20h30

Chantal Deslauriers
Directrice

Aline Touma
Présidente